

# Internet, un outil incontournable en politique, pour le meilleur et pour le pire

**Nouvelles technologies** A la veille du scrutin sur la libre circulation, la campagne enflamme le Net jusqu'au bout. A tel point qu'un journal ferme les commentaires sur son site. Dangereux pour la démocratie, Internet? Les avis divergent

8 février

Valentine Zubler, Berne

A la veille de la votation du 8 février sur la libre circulation, Internet semble définitivement devenu un outil incontournable pour mener campagne. On pense au clip prônant le oui, réalisé et diffusé sur le Net par le collectif libre-accès.ch, et mettant en scène Jean-Philippe Rapp dans un faux journal télévisé. On pense aussi au site litigieux invitant les chômeurs allemands à venir en Suisse pour profiter des prestations sociales, adresse dont la traçabilité semble conduire à un jeune UDC.

Mais la campagne s'est également largement cristallisée sur les forums. Y compris ceux de journaux traditionnels diffusant les commentaires de leurs lecteurs. Hier, la Tribune de Genève annonçait avoir fermé son site aux commentaires sur le scrutin, en raison de la virulence des propos anti-frontaliers déversés sur la plate-forme. «Les dérapages sont montés en puissance depuis un mois, tant par leur nombre que par leur gravité», explique Arthur Grosjean, rédacteur en chef adjoint du quotidien, navré, pourtant, «de devoir restreindre la grande liberté d'expression».

## Conseil fédéral circonspect

D'une manière plus générale, le Conseil fédéral se montre lui aussi circonspect face aux nouvelles technologies. Plus particulièrement sur l'utilisation des droits politiques sur la Toile. Le gouvernement, a-t-on appris, a ainsi chargé la Chancellerie fédérale d'analyser la question des comités référendaires anonymes qui récoltent des signatures sur Internet. «Car, contrairement à l'initiative, qui exige la constitution d'un comité nominatif, le référendum ne l'exige pas», note le vice-cha-



La page d'accueil du site controversé [www.come-to-switzerland.com](http://www.come-to-switzerland.com), vendredi. «Avec Internet, les avantages et les inconvénients sont intrinsèquement liés», juge un expert. ARCHIVES

celier de la Confédération, Oswald Sigg. «Or, c'est via la Toile, poursuit-il, qu'un comité anonyme a fait aboutir le référendum contre les passeports biométriques, en envoyant les formulaires de signatures à remplir notamment via les sites de socialisation. On pourrait ainsi envisager, à l'avenir, la constitution obligatoire d'un comité pour les référendums également.»

Dangereux pour la démocratie, Internet, à l'heure où l'effet Barack Obama a dopé son utilisation pour la chose publique? Là encore, Oswald Sigg se montre prudent: «On entend que le Net permet de démocratiser la politique, d'impliquer M. et Mme Tout-le-monde. C'est vrai. Mais le risque de déstabiliser notre système de partis politiques existe. Or, les partis restent

aujourd'hui les organisateurs primordiaux de cet Etat.»

Sociologue, spécialiste des nouvelles technologies à l'Université de Genève, Sami Coll tempère: «Les craintes sont certes légitimes. Le contrôle de l'information soulève de vraies questions dans notre société de «tout transparent». Avec Internet, les avantages et les inconvénients sont intrinsèquement liés. Nous

pouvons communiquer très vite, mais tout devient visible très rapidement, et les informations sont pour la plupart invérifiables. Surtout, elles restent longtemps et peuvent se retourner contre nous plus tard. Enfin, la confusion des rôles et des statuts, sur des sites comme Facebook, pose également problème. Un politique y est-il à titre privé ou dans le cadre de sa campagne?» note le spécialiste.

## Pour les petits partis

Sami Coll relativise toutefois certains dangers du Web. Notamment en ce qui concerne les campagnes malhonnêtes ou les risques de diffamation. «De telles campagnes existaient déjà avant. Elles deviennent plus faciles, mais perdent en légitimité vis-à-vis des médias officiels. Un texte ne sera pas considéré de la même manière s'il est écrit par un média traditionnel ou par l'anonyme «Guignol335» sur un forum. Personnellement, je trouve intéressant de pouvoir poster des commentaires sur le Web, modérés au besoin.» Enfin, concernant les campagnes avant la votation, le chercheur estime positif qu'«Internet permette aux partis qui disposent de peu de moyens financiers de divulguer leurs arguments plus facilement».

## Le site allemand serait une «satire»

Le responsable est sorti du son silence

Le site internet [www.come-to-switzerland.com](http://www.come-to-switzerland.com) a fait beaucoup parler de lui ces derniers jours. Son responsable, Markus Gäthke, qui s'était muré dans le silence, s'est manifesté vendredi. Selon lui, il s'agit de pure satire. «Je n'ai été chargé ni par des partisans de la libre circulation, ni par ses adversaires de monter ce site», explique-t-il dans une vidéo et dans un texte placés sur Internet.

Le site faisait mine de proposer des conseils aux chômeurs allemands enclins à s'établir en Suisse. Selon Markus Gäthke, il aurait dû être clair pour n'importe quel visiteur que cette offre était loufoque vu son manque de sérieux et son coût élevé.

Le site a déclenché un véritable «cirque médiatique» en Suisse, poursuit son responsable, qui conclut qu'il est sans doute plus facile d'attirer l'attention des médias en Suisse qu'en Allemagne. Markus Gäthke affirme enfin qu'il s'agit d'une «étude».

Il y a une semaine cependant, il avait déclaré au journal gratuit *20 Minuten* que le contenu du site avait été livré par un tiers, dont il avait refusé de révéler l'identité. Les médias ont alors soupçonné le conseiller national Lukas Reimann (UDC/SG). Mais celui-ci a toujours nié avoir un quelconque rapport avec le site.

## Plainte envisagée

Malgré ce démenti, l'organisation faïtière économiste suisse a accusé le Saint-Gallois de 26 ans de

répandre des informations douteuses. Lukas Reimann a alors annoncé qu'il allait déposer plainte pour atteinte à l'honneur. Vendredi, il a affirmé à l'ATS qu'il maintenait cette intention. Il n'a en revanche pas souhaité commenter l'explication de Markus Gäthke.

De son côté, le PRD a vivement condamné Lukas Reimann, qu'il suspecte d'être à l'origine du site. Il s'appuie notamment sur le fait que des opposants à la libre circulation ont fait référence à ce site pour appeler les gens à voter non. **LT/ATS**

## Micheline Calmy-Rey ira à Bruxelles

**Bilatérales** Visite prévue pour jeudi

ATS

Micheline Calmy-Rey se rendra jeudi prochain à Bruxelles. Elle y rencontrera Benita Ferrero-Waldner et Javier Solana, quatre jours après la votation sur la reconduction et l'extension de la libre circulation de personnes.

Cette visite entre dans le cadre des rencontres régulières entre les deux parties, a précisé vendredi la mission suisse à Bruxelles. La Commission européenne avait auparavant annoncé la réunion prévue entre la cheffe du Département fédéral des affaires étrangères et la commissaire aux Relations extérieures.

En cas de résultat négatif de la votation de dimanche, il pourrait s'agir d'une première réunion de crise afin de discuter les prochaines étapes avec l'Union européenne (UE). Le Conseil fédéral se sera déjà rencontré mercredi autour du sujet.

## Pirates et fiscalité

Une décision du gouvernement le même jour concernant une participation suisse à la mission européenne Atalante, contre la piraterie au large de la Somalie, est encore incertaine. Le thème sera cependant sans aucun doute au centre de l'entrevue de Micheline Calmy-Rey avec le chef de la diplomatie européenne, Javier Solana.

L'UE a demandé à une dizaine d'Etats tiers de participer à Atalante. La forme de cette participation n'a toutefois pas été précisée. Il y aurait plusieurs possibilités: collaboration au quartier général, soutien logistique (par exemple avec des hélicoptères), aide médicale ou mise à disposition d'experts juridiques.

Le différend fiscal reviendra également sur le tapis après la votation sur la libre circulation, avant laquelle la Commission s'est volontairement tenue en retrait. La prochaine rencontre sur le «dialogue» entamé autour de ce dossier est prévue pour vendredi, a indiqué le Département fédéral des finances.

## Des députés auscultent les prestations maladie

**Santé** La Commission de gestion du National juge que le contrôle de certains remboursements pourrait être nettement amélioré

De nombreuses améliorations devraient être apportées au système de contrôle des prestations remboursées par l'assurance maladie. Ce dernier y gagnerait en crédibilité. La Commission de gestion du Conseil national a pointé vendredi du doigt une série de lacunes.

Sur la base d'un rapport commandé au Contrôle parlementaire de l'administration, la commission invite le gouvernement à agir. Elle critique l'arbitraire de certaines décisions, le peu de transparence, l'absence de critères d'évaluation précis ainsi que le manque d'indépendance de la Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP).

Le rapport ne revient pas en détail sur le processus qui a conduit en 2005 à l'exclusion du catalogue des prestations remboursées de cinq médecines complémentaires. Mais cet épisode est une illustration des problèmes concrets rencontrés, a expliqué Stéphane Rossini (PS/VS) devant la presse.

Ces faiblesses portent atteinte à la crédibilité générale du système. Elles entament la confiance de la

population dans la définition du catalogue des prestations remboursées, a-t-il souligné. Un commentaire qui sonne comme un avertissement alors que le peuple se prononcera le 17 juin sur les médecines complémentaires.

## Médecines complémentaires

La sous-commission chargée du dossier ne peut que constater que les objectifs du programme d'évaluation de ces thérapies n'ont pas été clairement définis, que la rigueur scientifique n'a pas été assurée, que la politique de communication du Département fédéral de l'intérieur (DFI) a été lacunaire, que la CFPP ne disposait pas des ressources nécessaires et que les différents prestataires impliqués n'ont pas été consultés avant la décision finale.

Revenant sur le manque de transparence, Stéphane Rossini a déploré l'absence de débat public alors que l'évaluation a coûté 6 millions de francs. Le rapport sur lequel s'est basé Pascal Couchepin laisse en outre une impression contradictoire. Il aurait aussi pu servir de base au maintien des

thérapies dans le catalogue, selon le spécialiste.

Moins concrètes, les 19 recommandations faites par la Commission de gestion ne se veulent pas des réponses toutes faites mais une série de faiblesses que le gouvernement serait bien avisé de traiter dans leur ensemble, selon Max Binder (UDC/ZH). Le Conseil fédéral est appelé à veiller à une détection précoce et systématique des prestations à rembourser ou non, ainsi qu'à fixer des priorités.

Actuellement, personne n'a de vue d'ensemble. Et, au final, le choix est marqué par un certain arbitraire. Le DFI est invité à s'impliquer davantage dans ses fonctions de direction et de surveillance.

L'abandon des technologies médicalement dépassées ne fonctionne pas toujours aussi bien que prévu. La majorité des prestations admises à titre provisoire sont finalement acceptées sans limite dans le temps. Autre lacune: l'évaluation du caractère économique d'une prestation joue un rôle moins important que celui de son efficacité. **ATS**

PUBLICITE

## EXPERTISES DE BIJOUX A LAUSANNE, VEVEY ET MONTREUX

En vue de nos prochaines ventes de haute joaillerie, nos spécialistes seront à Lausanne, Vevey et Montreux la semaine du 16 février 2009 et seront heureux de vous rencontrer sur rendez-vous pour une estimation gracieuse et confidentielle de vos bijoux.



Sotheby's

Prochaine Vente  
Haute Joaillerie

GENÈVE LE 12 MAI 2009

RENSEIGNEMENTS +41(0) 22 908 48 49 | OLIVIER.WAGNER@SOTHEBYS.COM | SOTHEBYS.COM  
HÔTEL BEAU-RIVAGE, 13 QUAI DU MONT-BLANC, 1201 GENÈVE